



MENACE TERRORISTE COMPORTEMENTS À ADOPTER PAR LES CITOYENS

La menace terroriste globale, posée par des groupes et des individus, est de plus en plus diversifiée et complexe. Ne connaissant pas de frontière, le terrorisme s'est répandu de manière diffuse à travers le monde sous des formes variées. À l'instar des autres pays, le Grand-Duché de Luxembourg peut également se trouver exposé à la menace terroriste.

Le terrorisme appelle donc une réponse collective à la hauteur des défis qu'il pose au pays.

Ainsi, la prévention voire la gestion d'une situation d'urgence implique toute la population ainsi que les acteurs économiques et sociaux. L'objectif des actions des autorités est d'informer, de sensibiliser et de préparer la population à une telle éventualité.

Chaque citoyen favorise l'efficacité de la mise en œuvre des mesures de vigilance prévues par le plan :

- en prenant connaissance du plan VIGILNAT,
- en facilitant les actions des autorités,
- en respectant les instructions des autorités,
- et en assumant sa responsabilité citoyenne.

En situation normale, la responsabilité des citoyens consiste ainsi à :

- **rester vigilant en permanence;**
- **signaler à la Police toute activité, agissement ou comportement suspects**, car inhabituels, inappropriés, anormaux... ;
- **signaler à la Police tout objet suspect abandonné**, car inhabituel, insolite et dont le propriétaire ne peut être identifié ;
- **respecter les consignes**, notamment dans les lieux et bâtiments publics (gares, aéroports, administrations, musées, restaurants, cafés, commerces...);
- **se soumettre et faciliter les actions des autorités**, tels que les fouilles, les inspections de paquets, de bagages,...

En situation de menace, la responsabilité des citoyens consiste à **maintenir sa vigilance et ses comportements en situation normale** ainsi qu'à :

- faciliter l'intervention des forces de l'ordre et des services de secours ;
- respecter strictement toutes les consignes des forces de l'ordre et des services de secours ;
- se conformer rigoureusement aux consignes gouvernementales diffusées par les médias officiels.

Par ces quelques comportements,
vous contribuez à votre sécurité personnelle et à celle de vos concitoyens.

En cas de suspicion et / ou d'urgence contactez le 113 ou les responsables de la sécurité du lieu dans lequel vous vous trouvez.

Il s'agit d'adopter les bons réflexes et non pas d'exagérer la menace terroriste, de céder à la panique ou de se soustraire à ses activités quotidiennes usuelles.